COMMUNE D'OSSELLE-ROUTELLE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1er avril 2016 qui s'est tenue à la Mairie quartier Routelle

Conseillers présents :

M. DAGON-LARTOT – M. BAÏOTTO – Mme BOILLOT – M. BOUVERET – Mme BULLIARD
M. CUCHE – Mme GEGOUT – Mme GODAIN – Mme GRILLON – M. HYVERNAT
M. KHELIFI – M. LARTOT – M. LOLLIOT – M. MICHELIN – Mme OLSZAK – Mme THIVET

Conseillers excusés :
Mme GRAPPEY qui donne procuration à Mme OLSZAK
Mme GRAPPIN qui donne procuration à M. DAGON-LARTOT
M. BORDY – M. PRETET – M. LAFFIN

La séance est ouverte à 20h35
Secrétaire de séance : Mme GRILLON.

1 – Validation des comptes-rendus des Conseils Municipaux du 11 mars et du 24 mars 2016
Contre : 0
Abstentions : 3

- Les comptes-rendus sont validés à la majorité et sont signés en fin de séance.

2 – Fermeture du poste de 7 heures de secrétaire de Mairie d'Osselle
Madame Christiane ZANGIACOMI partira en retraite le 23 avril 2016. C'est Madame Isabelle HYVERNAT la secrétaire de mairie, qui assumera sa fonction.
Contre : 0
Abstention : 1

- La délibération est adoptée à la majorité

3 – Fermeture du poste d'adjoint administratif de 2ème classe et ouverture du poste remplaçant
Madame Marie-Paule MAAS est partie en retraite le 31 mars 2016. C'est Madame Béatrice GIRARDOT qui est embauchée à cette fonction à compter du 1er avril.
Contre : 0
Abstention : 1

- La délibération est adoptée à la majorité

4 – Fermeture de 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe et ouverture d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe.
La commune d'Osselle-Routelle ayant 2 postes d'adjoint technique Madame BOLARD et Madame MIRABLON de 3 heures hebdomadaire chacune, Madame BOLARD est partie en retraite au 31 Mars 2016, un poste de 6 heures hebdomadaires est ouvert pour Madame MIRABLON.

- La délibération est adoptée à l'unanimité

5 – Délibération groupement de commandes permanent avec la CAGB

Il s'agit d'une convention unique ayant pour objet la constitution d'un groupement de commandes à durée indéterminée, coordonné par le Grand Besançon. Elle porte sur les marchés publics destinés à satisfaire les besoins récurrents (achats groupés de fournitures, services, prestations intellectuelles, travaux)

Les membres adhérents sont informés en amont des consultations. Ils ont le choix de passer, ou non par ce groupement, selon la nature de leurs besoins.

- La délibération est adoptée à l'unanimité.

6 - Délibération groupement de commande fourrière

La ville de Besançon et de nombreuses communes souhaitent se regrouper pour adhérer à la procédure de passation de marché public pour la gestion des véhicules faisant l'objet d'une procédure de mise en fourrière (véhicules gênants, abandonnés, brulés, volés, ou épaves).

La ville de Besançon est désignée coordinateur du marché, et sa mission est gratuite. Elle consiste à l'enlèvement des véhicules, à leur transport et leur gardiennage. La restitution du véhicule est à la charge du propriétaire et les membres règlent au prestataire les factures correspondant au service.

- La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – Réévaluation du montant de l'emprunt au Crédit Mutuel

Suite à la préparation du budget primitif, il est nécessaire d'emprunter la totalité de l'achat du terrain pour l'école. La somme empruntée sera de 260.000 € au lieu de 200.000€. (Répartition du coût supplémentaire de l'école construite à Roset-Fluans sur les 3 communes du RPI).

Le Crédit Mutuel, banque choisie lors de la séance précédente, nous a transmis sa nouvelle offre de 260.000 € sur 20 ans, (240 mois), à un taux fixe de 1,85 %.

Contre : 2

- La délibération est adoptée à la majorité

8 – Changement de nom de la rue des Raies

La rue des Raies, située sur le quartier d'Osselle et donnant sur le rue du portail de Roche est une impasse et ne dessert aucune maison. Il est proposé de la renommer « impasse des craies ».

- La délibération est adoptée à l'unanimité.

9 – Vote des 3 taxes

La perception demande de ne pas changer les taxes avant 2017, souhaitant différer le tableau d'alignement préconisé par la préfecture à partir de 2016.

Pour 2016, les taxes seront identiques à celles de 2015:

Taux des taxes	**Quartier OSSELLE**	**Quartier ROUTELLE**
Taxe d'habitation	13,27	9,60
Taxe foncière (bâti)	15,39	14,68
Taxe foncier non bâti	20,93	16,59

- La délibération est adoptée à l'unanimité.

10 – Questions diverses

Les cadeaux de Noël des enfants et tickets de cinéma sont à retirer rapidement en Mairie avant le 1er mai (validité des tickets de cinéma)

Un vin d'honneur sera organisé par les mairies pour fêter les 3 départs en retraite de Mesdames MAAS, BOLARD et ZANGIACOMI vendredi 27 mai à partir de 18h dans la cour de l'école quartier Routelle. Tous les concitoyens y sont conviés.

Merci de nous retourner le petit coupon joint ci-dessous pour confirmer votre présence pour le 7 mai

la séance est levée à 21h10
Le Maire,

MAIRIE D'OSSELLE ROUTELLE

Pierre DAGON-LARTOT

COMMUNE D'OSSELLE-ROUTELLE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2016 qui s'est tenue à la Mairie quartier Routelle

Conseillers présents :

M. DAGON-LARTOT – M. BAÏOTTO – Mme BOILLOT – M. BOUVERET –M. CUCHE – Mme GODAIN – Mme GRAPPEY – Mme GRILLON – M. HYVERNAT – M. LARTOT – M. LOLLIOT – M. MICHELIN – Mme OLSZAK – Mme THIVET

Conseillers excusés :
Mme BULLIARD qui donne procuration à M. HYVERNAT
Mme GRAPPIN qui donne procuration à M. DAGON-LARTOT
M. KHELIFY qui donne procuration à Mme GRAPPEY
M. BORDY – Mme GEGOUT – M. LAFFIN – M. PRETET

La séance est ouverte à 20h35
Secrétaire de séance : Mme GRILLON.

1 – Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1er avril 2016.

- Le compte-rendu est validé à l'unanimité et signé en fin de séance.

2 – Budgets primitifs 2016.

BUDGET COMMUNAL Osselle-Routelle	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	555.376	555.376
Investissement	482.733	482.733

Abstentions : 2 - Voté à la majorité

ASSAINISSEMENT QUARTIER ROUTELLE	Dépenses €	Recettes €
Exploitation	78.412	78.412
Investissement	172.405	172.405

Voté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT QUARTIER OSSELLE	Dépenses €	Recettes €
Exploitation	23.534	23.534
Investissement	65.183	65.183

Voté à l'unanimité

EAU QUARTIER ROUTELLE	Dépenses €	Recettes €
Exploitation	39.577	39.577
Investissement	68.411	68.411

Voté à l'unanimité

EAU QUARTIER OSSELLE	Dépenses €	Recettes €
Exploitation	41.363	41.363
Investissement	63.886	63.886

Voté à l'unanimité

LOTISSEMENT (QUARTIER OSSELLE)	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	150.000	150.000
Investissement	29.834,78	29.834,78

Abstentions : 2 - Voté à la majorité

3 – Actualisation du taux de la redevance sur l'eau et l'assainissement pour le quartier Routelle.
Les taux sont communiqués par l'Etat.

- La délibération est adoptée à l'unanimité

4 – Achat du terrain pour le surpresseur.
Pour l'installation du surpresseur, il est nécessaire d'acquérir 6 m2 de terrain sur une parcelle contigüe au lotissement Perouse.

- La délibération est adoptée à l'unanimité

5 – Questions diverses.

- Précision demandée sur le compte-rendu du 11 mars 2016, (sortie du terrain de M. LYONNET sur le domaine communal) : la réponse sera transmise après dépôt et étude du CUb.

- La commission communication a reçu les membres du collectif Avenir d'Osselle à la Mairie principale pour demander la restitution du domaine www.osselle-routelle.fr, (ce qui a été obtenu), domaine réservé de fait aux collectivités locales. Le Collectif Avenir d'Osselle a précisé qu'il souhaite néanmoins conserver le nom de domaine www.osselle-routelle.com qu'il avait également réservé. La commune lui a demandé d'y apporter l'ajout « collectif », ou « CADO »… pour authentifier ce site.

- La commission tourisme a contacté les Maires de Torpes et de Grandfontaine pour leur faire part de notre souhait d'aménager la voie romaine (chemin piétons / vélos) se situant également sur leur commune, pour leur proposer d'en faire un projet global avec la CAGB.

- Ecole de musique structurante
  Le secteur sud-ouest de la CAGB ne possède pas encore d'école de musique structurante. Le souhait de la commune serait de créer par un regroupement des communes du secteur sud-ouest, un enseignement musical structurant itinérant.

- Pour la manifestation les Rives du Doubs qui aura lieu le mardi 2 août, la commune cherche un référant sécurité (ancien pompier si possible), en vue d'être l'intermédiaire sécurité communal / CAGB pour cet évènement. Si l'un de nos concitoyens est intéressé, présentez-vous en Mairie pour vous faire connaître. Par avance merci.

Informations supplémentaires :

Les cérémonies du 8 mai auront lieu dans chaque quartier, le matin sur le quartier d'Osselle (horaire à confirmer), en fin d'après-midi à 18h30 sur le quartier Routelle. Chacune sera suivie du pot de l'amitié.

Information importante (rappel) pour les personnes dont les numéros de plaques d'immatriculation ont changé, n'oubliez pas de le communiquer à votre assurance.

la séance est levée à 21h40
Le Maire

MAIRIE OSSELLE-ROUTELLE
25320

Pierre DAGON-LARTOT